

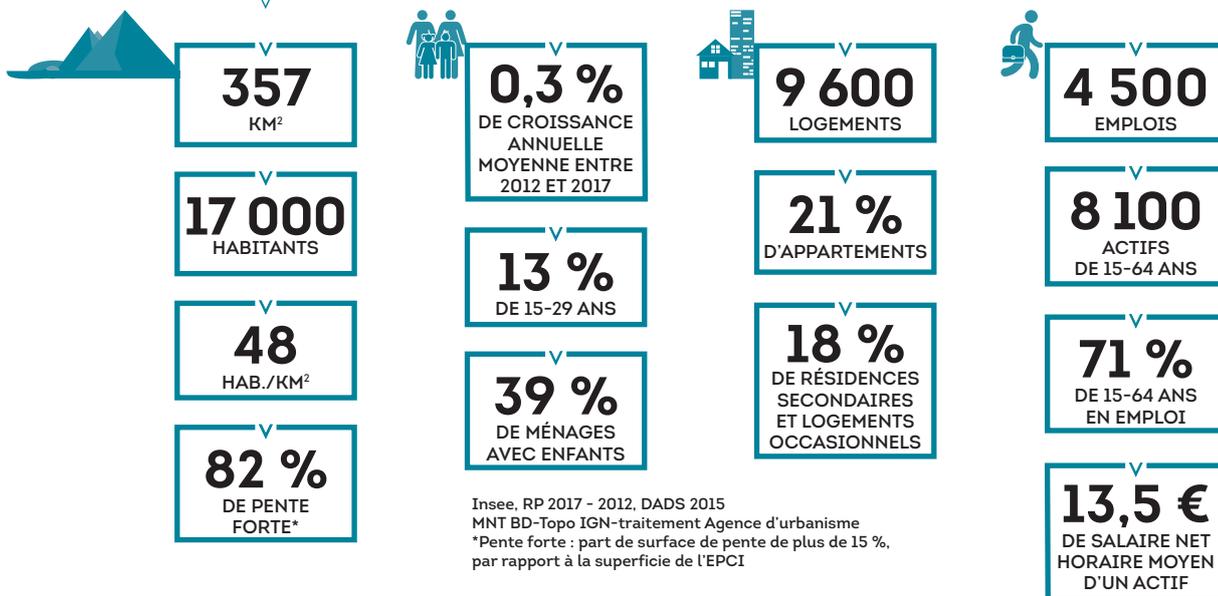
CŒUR DE CHARTREUSE en mouvements

Raisonnement territoire, c'est plus que jamais penser systèmes, flux, réseaux. Analyser les territoires en mouvement(s), c'est explorer les multiples dynamiques, décrire les interactions et influences diversifiées et mouvantes. Dans cette version actualisée de *Vos territoires en mouvements*, l'Agence d'urbanisme vous propose une lecture spécifique des grands fonctionnements de votre territoire au sein de l'aire grenobloise, en termes d'emplois, de flux domicile/travail, de circulation des salaires et de migrations résidentielles.

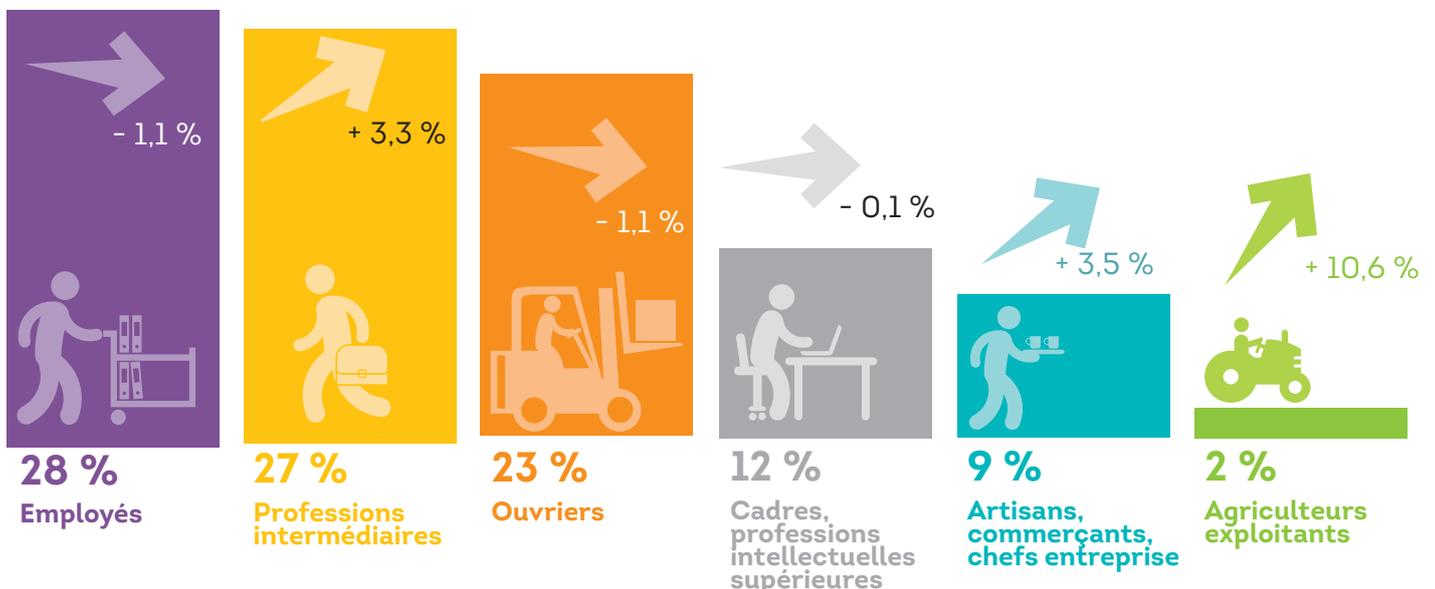


L'aire grenobloise et ses onze intercommunalités font l'objet d'une analyse identique permettant de les comparer.
Ensemble des documents à retrouver sur www.aurg.fr

17 COMMUNES



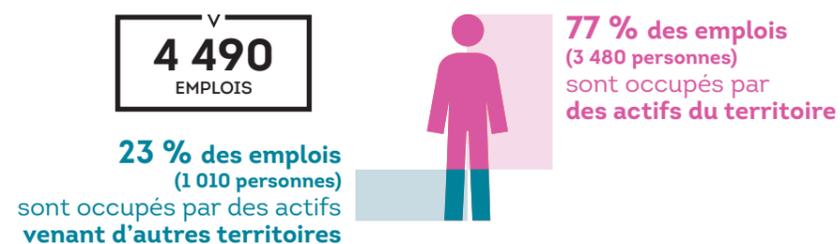
DANS QUELLE CATÉGORIE PROFESSIONNELLE TRAVAILLENT LES 15-64 ANS* ?



* Actifs occupés, 2017
Insee, RP 2017 - exploitation complémentaire. Évolution entre 2012 et 2017

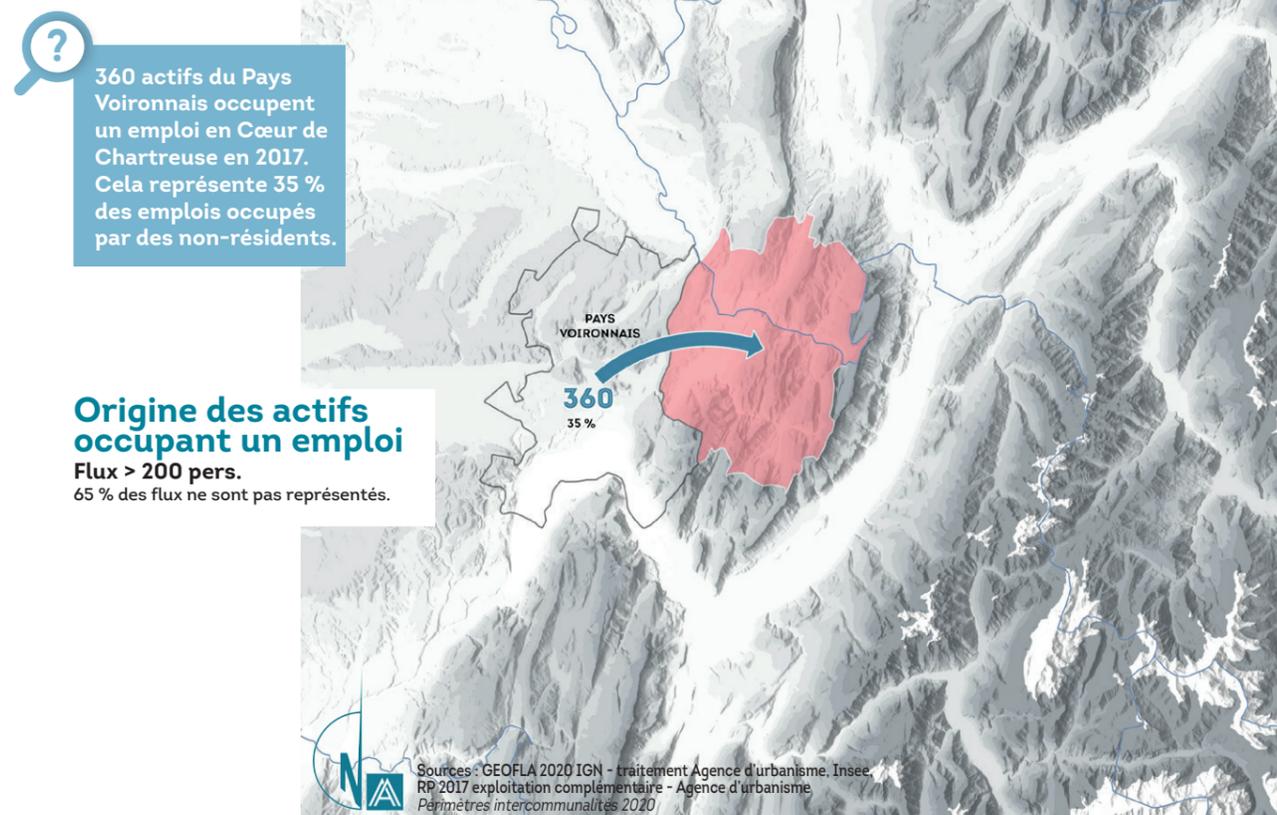
FLUX DOMICILE / TRAVAIL EN 2017

UN BASSIN D'EMPLOI MAJORITAIREMENT POURVU PAR LES HABITANTS DU TERRITOIRE



QUI OCCUPE LES EMPLOIS DU TERRITOIRE ?

Actifs occupés = 15 ans ou + ayant un emploi



77 % des 4 490 emplois de la CC Cœur de Chartreuse sont occupés par des actifs du territoire. Parmi les 1 010 emplois occupés par des actifs résidant en dehors, plus d'un tiers sont occupés par des actifs en provenance du Pays Voironnais, territoire voisin. Les agglomérations les plus proches, Grenoble-Alpes Métropole et Grand Chambéry, sont représentées ensuite à hauteur de 11 % des flux entrants, montrant l'interrelation entre le massif et les plaines environnantes. Des flux d'actifs moins significatifs arrivent des autres territoires de proximité comme les Vals du Dauphiné, la CC du Lac d'Aiguebelette ou du Val Guiers, avant de diminuer à mesure qu'on s'éloigne de Cœur de Chartreuse.

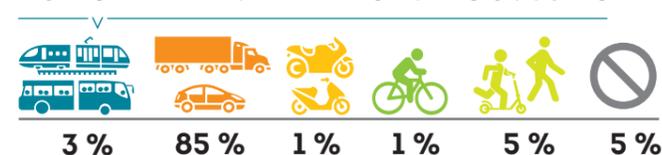
Quelle que soit la provenance des actifs non-résidents, le mode de déplacements principal pour venir travailler en Chartreuse reste quasi à 100 % la voiture.

EN BREF

La majorité des emplois offerts sur le territoire est couverte par des actifs qui y vivent. Mais un peu plus de la moitié des actifs va travailler dans les pôles d'emploi importants que constituent la métropole grenobloise ainsi que les agglomérations chambérienne et voironnaise, qui encadrent le territoire. L'interaction de la CC Cœur de Chartreuse avec les agglomérations-portes du massif est importante dans le fonctionnement du territoire.

UN TERRITOIRE EN FORTE INTERRELATION AVEC LES « AGGLOMÉRATIONS-PORTES » DU MASSIF, LA MOITIÉ DES ACTIFS DÉPENDANT DE CES BASSINS D'EMPLOIS

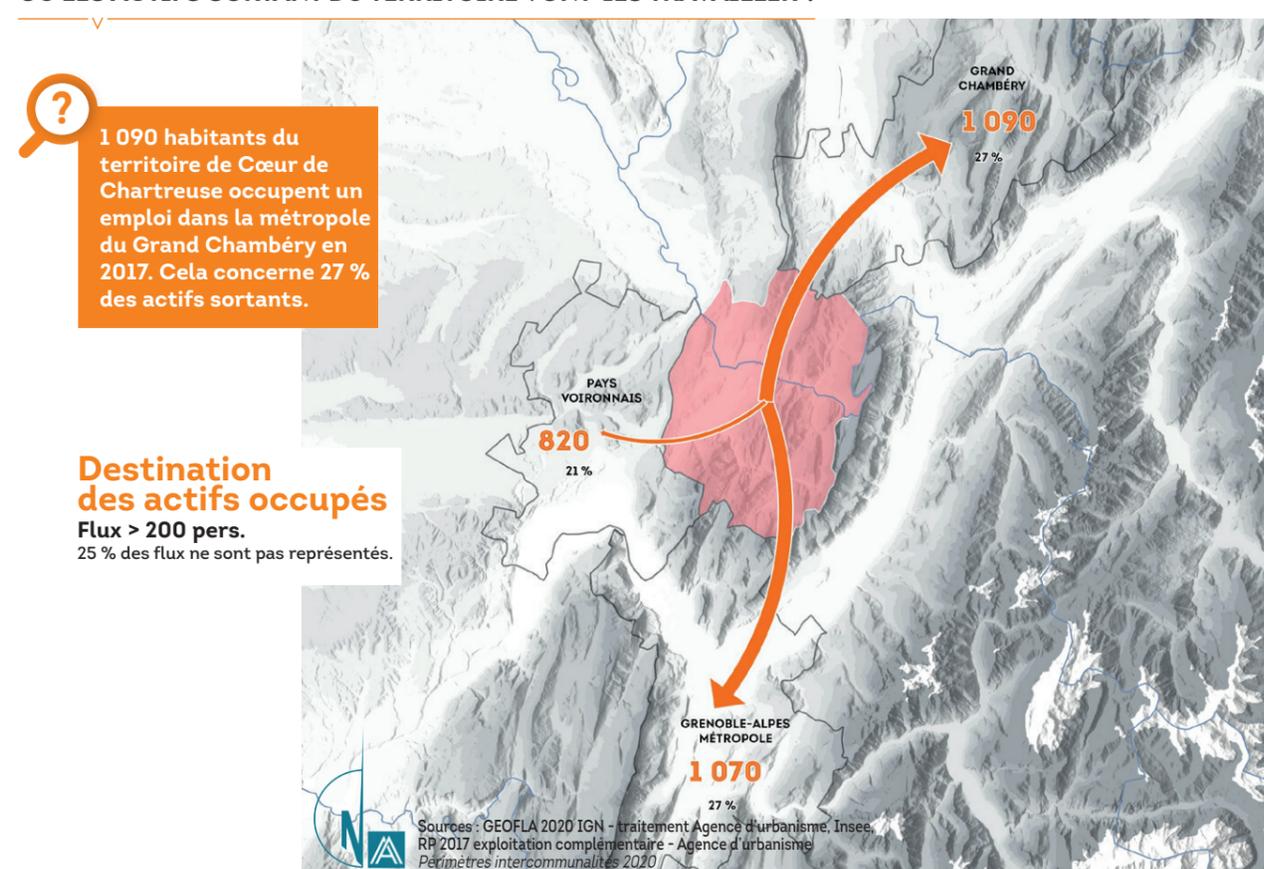
MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS OCCUPÉS



7 470
ACTIFS OCCUPÉS

53 % des actifs
(3 990 personnes)
travaillent
hors du territoire

OÙ LES ACTIFS SORTANT DU TERRITOIRE VONT-ILS TRAVAILLER ?



Sur 7 470 actifs occupés, 3 990 travaillent hors du territoire de Cœur de Chartreuse, soit plus de la moitié des actifs occupés (53 %).

Ces actifs-sortants vont travailler principalement vers les trois territoires « portes » environnants : à parts égales vers le Grand Chambéry et la métropole grenobloise (27 % chacun) et vers le Pays Voironnais (21 %). Des flux moins significatifs se dirigent vers les Vals du Dauphiné (4,7 %), la CA du Grand Lac (4,5 %) ou encore le Grésivaudan (2,5 %).

Près de 90 % des actifs travaillant dans la métropole grenobloise ou Le Grésivaudan privilégient l'usage de la voiture pour aller travailler. 100 % de ceux qui travaillent dans le Pays Voironnais ou Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté s'y rendent en voiture.

Pour les entrants ou les sortants, les trajets sont très majoritairement effectués en voiture, une situation propre aux territoires de montagne et à l'absence relative d'alternatives en matière de transports.

À noter que la question des emplois saisonniers, variable notoire pour les territoires touristiques comme la Chartreuse, est mal pris en compte par le recensement.

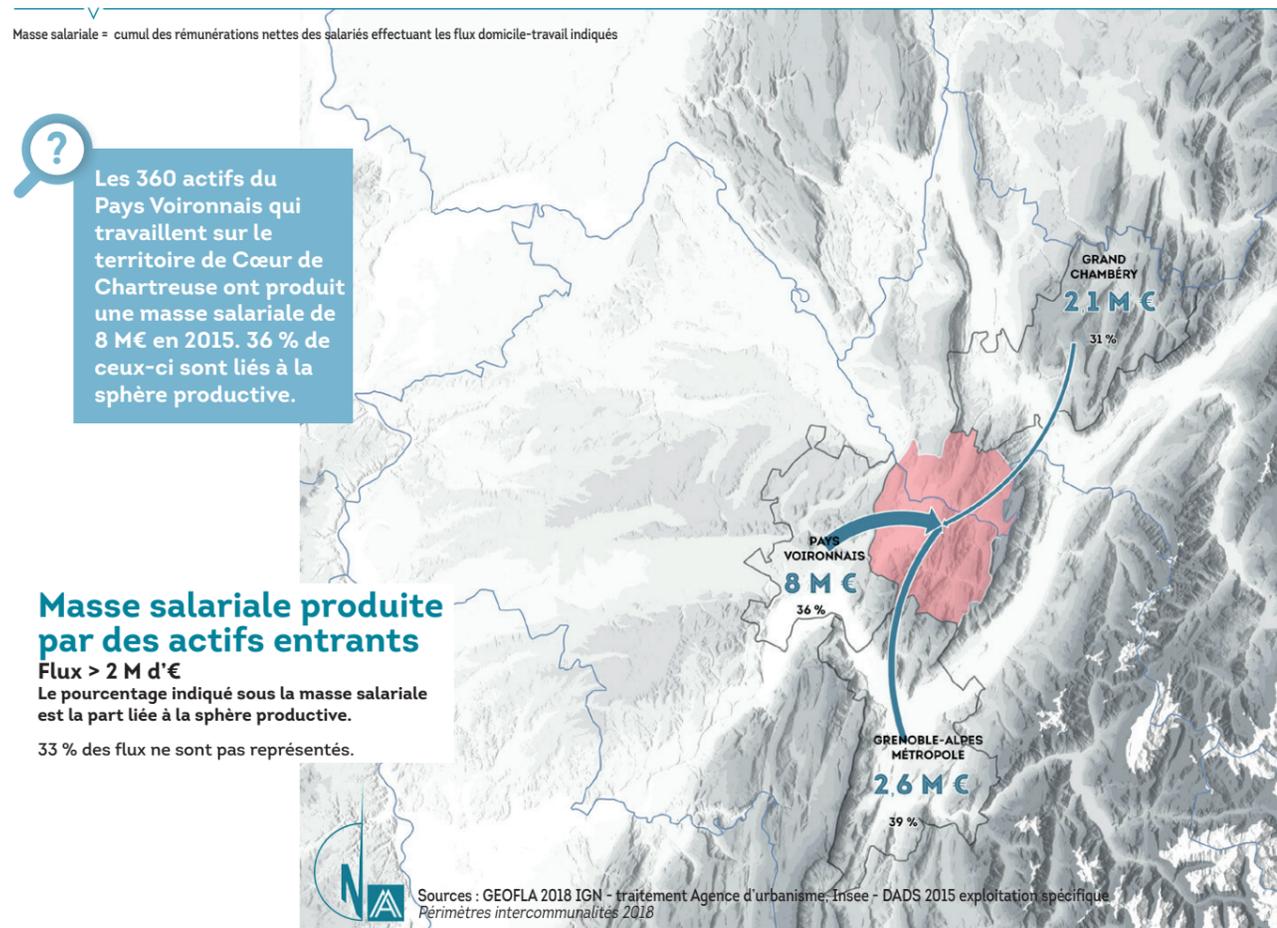
CIRCULATION DES SALAIRES EN 2015

MIEUX APPRÉHENDER LE FONCTIONNEMENT DES TERRITOIRES PAR LES FLUX DE REVENUS



QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT DANS CŒUR DE CHARTREUSE ?

Masse salariale = cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail indiqués

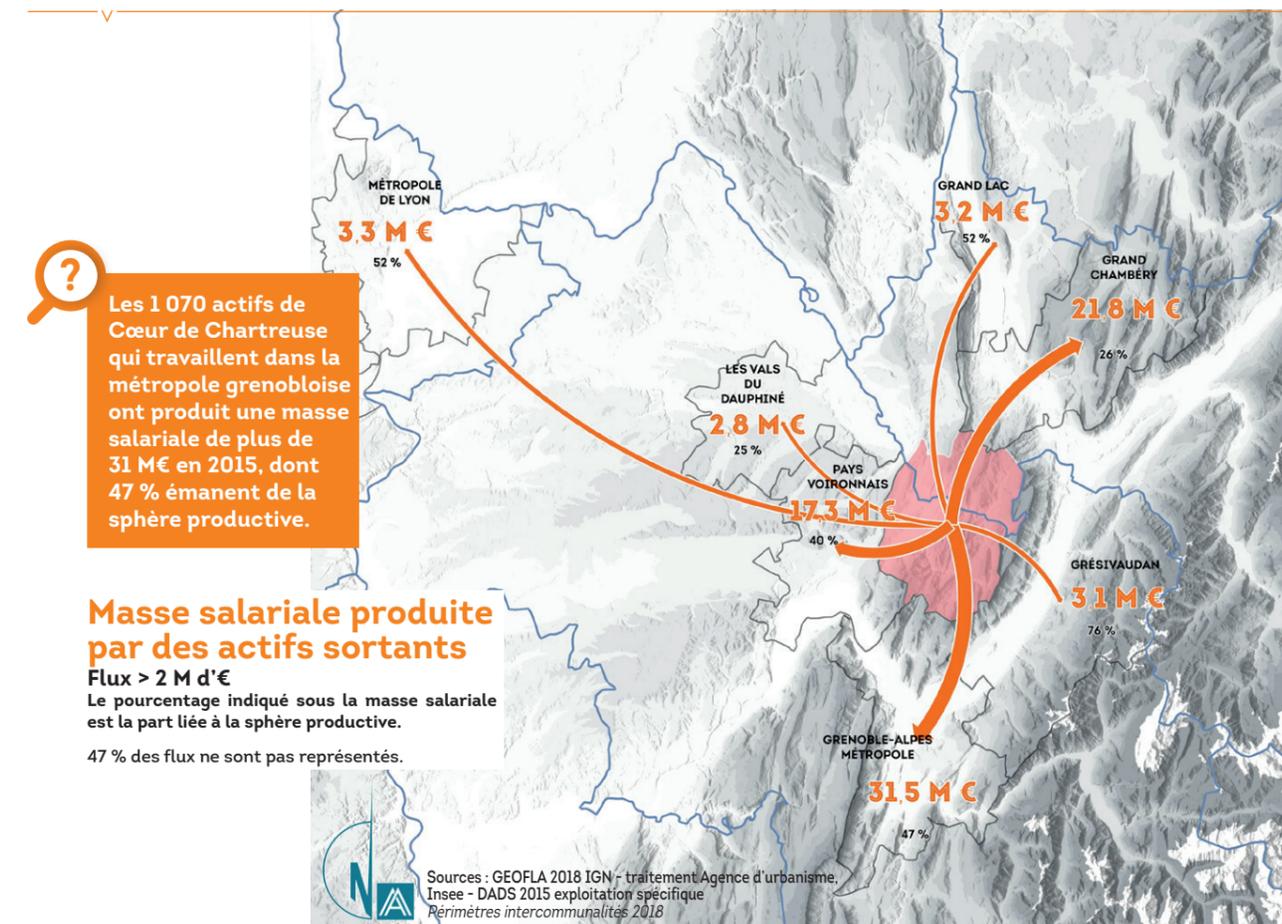


En 2015, les emplois de Cœur de Chartreuse génèrent 60 M€, dont plus de 39 M€ sont réalisés par les actifs-résidents (68 % de la masse salariale). Les 23 % d'actifs travaillant sur le territoire sans y habiter cumulent quant à eux près de 19 M€, soit 32 % de la masse salariale produite sur place. Par ailleurs 66 % de la masse salariale liée aux emplois du territoire relèvent de la sphère présenteielle.

CONCEVOIR DES POLITIQUES RÉPONDANT AUX LOGIQUES ÉCONOMIQUES DES TERRITOIRES



QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT HORS DE CŒUR DE CHARTREUSE ?



Un rôle redistributif des agglomérations aux portes du massif

Les actifs habitant sur place cumulent une masse salariale de 139 M€. Plus de 70 % de celle-ci est réalisée par les 53 % d'actifs travaillant à l'extérieur du territoire, majoritairement dans les métropoles grenobloise et chambérienne. Les flux de masse salariale générés de l'extérieur, en particulier du Grésivaudan, sont liés principalement à la sphère productive (76 %), ce qui correspond à la nature de ce bassin d'emploi. Les flux de masse salariale issus de territoires comme la Métropole ou le Pays Voironnais sont plutôt mixtes. Enfin, des flux de masse salariale bien moins significatifs montrent néanmoins les interactions de la CC Cœur de Chartreuse avec les territoires voisins de la métropole de Lyon et des Vals du Dauphiné.

EN BREF

L'essentiel de la masse salariale du territoire est généré par des actifs-résidents (68 %). Les emplois sur le territoire restent majoritairement tournés vers la sphère présenteielle (66 %). Le territoire reste pour partie dépendant des agglomérations environnantes, qui à la fois envoient des actifs sur le territoire chartrois et fournissent des bassins d'emplois conséquents en pied de massif.



A VOTRE ÉCOUTE

Frédéric PONTOIRE

Responsable Stratégie, Territoires et Montagne
Directeur d'études Territoires / Urbaniste OPQU
est le référent pour votre territoire.

04 76 88 12 61

frederic.pontoire@aurg.asso.fr

CE QUI EST OBSERVÉ

Les 11 intercommunalités de l'aire grenobloise :

Bièvre Est, Bièvre Isère, Cœur de Chartreuse, Grenoble-Alpes Métropole, Grésivaudan, Massif du Vercors, Matheysine, Oisans, Pays Voironnais, Saint-Marcellin Vercors Isère, Trièves.

Mobilités professionnelles

Flux de personnes qui résident et travaillent dans deux territoires différents.

Actifs occupés

15 ans ou + ayant un emploi.

Mode de déplacement

Mode principal le plus fréquemment utilisé pour aller travailler. La catégorie « Pas de transport » concerne les personnes habitant sur leur lieu de travail ou celles n'ayant pas de lieu de travail fixe.

Depuis le millésime 2017, l'évolution des pratiques a conduit à modifier l'information collectée sur le mode de transport principal pour aller travailler. Le mode « deux-roues » a été scindé en deux : le vélo (y compris à assistance électrique) et le deux-roues motorisé.

Masse salariale

Estimation théorique des masses salariales sur la base des flux domicile-travail des salariés.

Il s'agit du cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail de référence, après déduction des cotisations sociales ouvrières obligatoires, de la CSG et de la CRDS.

L'estimation des flux de revenus est désormais réalisée par l'Insee, sur la base des Déclarations annuelles des données sociales (DADS) 2015 des entreprises. La circulation des salaires est calculée à partir des salaires réels de l'ensemble des salariés, à l'exception des activités extraterritoriales.

Le nombre d'emplois et d'actifs mentionnés sont issus du recensement de population 2017.

Sphère présentielle

Activités vouées localement à la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone (commerce de détail, éducation, santé, administration, action sociale, services aux particuliers, construction).

Sphère productive

Activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (industrie, agriculture, services aux entreprises et commerce de gros).

Migration résidentielle

Flux de personnes âgées de 1 an ou plus ayant quitté une intercommunalité pour emménager dans une autre en un an. Les départs vers l'étranger ne sont pas disponibles à partir des données du recensement. Aussi le solde migratoire ne peut être calculé que pour les échanges au sein du territoire français.

Points de vigilance :

Depuis la précédente édition de 2017, les méthodes de calcul (pour les transferts de masse salariale), les périodes de référence (pour les migrations résidentielles) ou certaines sources de données ont changé. Il n'est donc pas possible de proposer des comparaisons ou des évolutions.

Pour les données de flux Insee : les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs. Les comparaisons entre territoires de petite taille sont à proscrire.

(se) connaître et (se) comprendre, c'est capital

> BASE DOCUMENTAIRE

basedoc.aurg.fr

Télécharger nos études et interroger le fonds documentaire

> PHOTO-CARTOTHÈQUE

aurg.fr

Disposer de photos et cartes en haute définition.

> L'ESSENTIEL DE L'ACTU

S'abonner à notre lettre d'information hebdomadaire sur l'actualité locale et nationale en urbanisme et aménagement

> GRAND A LE MAG

grand-a.aurg.org

> NOS DONNÉES EN IMAGES

(Re)découvrez votre territoire par thématiques

> VOS TERRITOIRES À LA CARTE

tercarte.aurg.org

Créer vos propres cartes statistiques

> L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

S'informer sur les enjeux en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement

veille.aurg.fr

> LA DOC'

Consulter le centre de ressources documentaires sur rendez-vous

caroline.leroy@aurg.asso.fr

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

21, rue Lesdiguières | 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 28 86 00 | accueil@aurg.asso.fr

